



DEMAIN LA TERRE, une démarche intéressante pour les Primeurs

Demain la Terre est une démarche de valorisation des fruits et légumes produits plus sainement, de leur naturalité et leurs impacts positifs sur la santé.

Ce message, qui mieux que le Primeur peut le porter auprès du consommateur, associé à sa connaissance du produit ? C'est à partir de ce constat que Saveurs Commerce et Demain la Terre se sont rencontrés et imaginent un partenariat. C'est d'ailleurs ce que quelques Primeurs ont déjà fait en 2016, en mettant en avant dans leur magasin des produits Demain la Terre, avec l'appui de grossistes de carreau.

Quelques explications relatives à la démarche Demain la Terre...

Demain la Terre, qu'est-ce que c'est ?

Demain la Terre est une association de producteurs de fruits et légumes frais ou transformés, rassemblés autour d'un projet commun d'agriculture responsable. Cette association a été créée en 2004 dans l'optique de fédérer des entreprises de toute taille qui veulent penser, expérimenter et développer une agriculture d'avenir, une troisième voie avec l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle/raisonnée.

Demain la Terre, c'est :

- Un ensemble de producteurs engagés et responsables.
- Une démarche volontaire et contrôlée.
- La garantie de productions plus saines et plus sûres.
- La force d'un groupe.
- Un réseau de partenaires.

Chiffres clés (à fin 2017) :

- 12 entreprises adhérentes, plus de **150 producteurs engagés**.
- Environ **150 000 tonnes de F&L "Demain la Terre"**, soit plus de 1,15 % de la production française de F&L (pomme de terre incluse.)
- Chiffre d'affaires cumulé d'environ 135 M€.
- Plus de **3 000 ha de surface de production engagés**.
- Plus de **2 150 salariés impliqués** (permanents et saisonniers).

Qu'est-ce que la Charte Demain la Terre® ?

C'est sur cette vision partagée que l'Association s'est dotée d'un outil puissant : la Charte Demain la Terre® finalisée fin 2010, après 3 années de recherche, test et développement. Elle vise à apporter aux consommateurs les preuves crédibles de cet engagement, axé sur trois priorités : la santé, la qualité et le respect des hommes et de l'environnement. Les producteurs membres s'attellent à la mise en application de cette Charte comme véritable outil de management durable intégré de l'entreprise, dont l'application est contrôlée annuellement par un organisme indépendant, avec une obligation d'amélioration continue. Elle a été conçue selon 8 thèmes relatifs au développement durable, identifiés dans un souci de responsabilité environnementale et sociale. Le socle minimal à respecter est la réglementation en vigueur dans les différents thèmes (condition nécessaire mais non suffisante).

Ces thèmes contiennent les enjeux suivants :

- La défense de la biodiversité et des pollinisateurs.
- La préservation de la qualité du sol.
- La sauvegarde des ressources en eau.
- Le contrôle de la consommation énergétique.
- Une meilleure gestion des déchets.
- Faire disparaître toute trace de résidu dans les fruits et légumes, grâce à des méthodes plus naturelles.
- La favorisation du tissu économique local.
- Un engagement social auprès des salariés des producteurs membres.



Geoffroy Cormorèche, Président de Demain la Terre, précise : *"notre démarche gravite autour du développement durable, mais à la différence de bon nombre de labels, nos défis concernent à la fois l'environnement et les parties économiques et sociales des entreprises. Depuis deux ans, nous avons mis un coup d'accélérateur pour diversifier la gamme des produits. Nous ne nous donnons*

pas d'objectif en termes d'adhésion. Si quelqu'un veut venir, les portes sont ouvertes mais il devra répondre aux contraintes de notre charte. Notre développement passe aussi par nos membres. Actuellement, certains ne labellisent qu'une partie de leur production, sur un type de légumes par exemple. Mais demain, ils certifieront peut-être leurs autres productions."

Comment identifier les produits Demain la Terre ?

Le logotype de la Charte Demain la Terre n'est présent que sur les produits contrôlés conformes au cahier des charges suite à un contrôle externe. Chaque entreprise s'engage à faire contrôler tout ou partie de ses produits (le nombre de produits contrôlés par producteur à chaque saison va en augmentant).

Outre sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube), l'Association développe sa communication à destination du consommateur, avec notamment des mises en avant dans les magasins, des animations et/ou dégustations, ou encore chaque année au Salon de l'Agriculture.

Geoffroy Cormorèche précise : *"aujourd'hui, nous souhaitons communiquer vers le grand public, car si nous sommes bien connus sur un plan national par les grossistes, la RHF et la distribution, les consommateurs ne connaissent pas notre démarche. Ils sont pourtant sensibles à notre démarche. Notre label a une place à prendre."*

C'est dans cette logique de communication et de pédagogie du consommateur que Saveurs Commerce et Demain la Terre envisagent de collaborer, en travaillant sur les messages, la mise en avant en magasin, et bien entendu, la gamme de produits disponible toute l'année.